

CACES NACELLE 3B

Public/Pré-requis

Toute personne débutante appelée à utiliser une plate forme élévatrice mobile de personnel présentant les aptitudes requises selon la recommandation R386.

Objectifs

- Permettre à un opérateur futur utilisateur de plate forme élévatrice de répondre au code du travail en recevant une formation spécifique au sein même de l'établissement.
- Assister le chef d'établissement à délivrer une autorisation d'utilisation de ses matériels.
- A l'issue de la formation, l'opérateur aura reçu toutes les consignes lui permettant d'effectuer toutes les manœuvres, toutes les vérifications et tous les travaux à son poste de travail.

Durée

3 jours

Pédagogie

Essentiellement sur le visuel et la mémoire, avec la remise d'un support pédagogique spécifique

Validation

Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) en application de la recommandation CNAM R386.

Programme

Programme Théorique

- Législation et réglementation
- Consignes de conduite
- La plaque constructeur (lecture)
- Interdiction formelle
- Zone de sécurité et de balisage
- Montée et descente (organes)
- Alimentation électrique
- Cas de renversement
- Rambarde de sécurité
- Descente de l'appareil
- Contrôle médical de l'opérateur
- Mise au garage

Contrôle des acquis théoriques

Programme Pratique

- Présentation des appareils de l'entreprise
- Evolution à vide dans un circuit matérialisé
- Vérification avant élévateur
- Travaux en hauteur

Contrôle des acquis pratiques

La durée de validité des tests CACES est de 5 années pendant lesquelles le titulaire peut utiliser tous les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il peut être employé.

www.promeo-formation.fr